

AUTOUR DU MOT

« GÉNÉRATION »

CETTE RUBRIQUE PROPOSE AUTOUR D'UN OU DE QUELQUES MOTS UNE HALTE PENSIVE À TRAVERS UN CHOIX DE CITATIONS SIGNIFICATIVES EMPRUNTÉES À DES ÉPOQUES, DES LIEUX ET DES HORIZONS DIFFÉRENTS.

Le concept de « génération » renvoie à l'une des dimensions essentielles de la vie : le temps qui, pour un individu, est cette durée qui sépare sa naissance de sa mort mais dont la conscience suscite aussi une projection hors de sa propre temporalité vers un passé qu'il n'a pas connu et un avenir qu'il ne connaîtra jamais. Cette donnée fondamentale a présidé au choix des thèmes abordés ici : l'histoire, le culte des ancêtres, la mémoire collective, la transmission, la conscience du temps. Nous avons également fait sa place à une question centrale et récurrente du débat politique et social, celle de la solidarité entre les générations. Mais remarquons d'abord la pluralité des approches.

Génération

101

Le concept de génération a de multiples sens. Pour un démographe, le terme est synonyme de « cohorte de naissance » et s'applique à la totalité des individus nés une même année. Du point de vue généalogique, la génération désigne à la fois une relation de filiation et l'ensemble des personnes classées selon celle-ci. En histoire, elle représente une période correspondant à la durée du renouvellement des hommes dans la vie publique ou encore au nombre d'années séparant l'âge du père de celui du fils. Généralement évaluée à trente ans, elle peut aussi se réduire à une décennie, quand elle se rapporte aux idées ou aux modes.

Enfin, l'usage sociologique le plus courant, hérité de Karl Mannheim, considère la génération comme un ensemble de personnes ayant à peu près le même âge mais dont le principal critère d'identification sociale réside dans les expériences historiques communes et particulièrement marquantes dont elles ont tiré une vision partagée du monde. Pour autant, une génération ne constitue pas un ensemble homogène mais est composée de diverses « unités de génération ». Elles sont

définies par Mannheim comme des sous-ensembles, s'opposant par leur orientation politico-idéologique, représentées par des « groupes concrets » portés par des leaders actifs en qui elles se reconnaissent et qui en sont les porte-parole.

Quoique stimulante, cette théorie appelle un certain nombre de remarques. Tout d'abord une génération ne se caractérise pas uniquement par des faits historiques marquants. Son identification à un événement majeur est une construction rétrospective et sélective, une manière de remémorer et commémorer l'événement. Parmi les expériences vécues qui marquent, prennent place aussi un ensemble de faits sociaux et de repères culturels qui contribuent à forger « l'empreinte du temps », caractéristique d'une génération.

Enfin, le sentiment d'appartenir à une génération ne se forme pas seulement horizontalement, par rapport à une période historique donnée, mais aussi verticalement, par rapport aux liens de filiation. Les générations se constituent réciproquement, dans la durée, à travers les continuités et transformations de la société et à travers les relations intra-familiales.

La génération à laquelle on se sent appartenir est plus celle de sa jeunesse que celle de sa naissance ; elle se compose des individus qui furent jeunes pendant la même période historique. Ainsi, la génération de 1968 est celle des personnes nées entre 1940 et 1950 mais ce ne sont pas ces dates qui la définissent, une génération commençant à construire son identité pendant l'adolescence. Cette identité est, par métaphore, comme une coloration ou un territoire communs. Les êtres d'une même génération sont des « pays » comme on disait jadis, mais dans l'ordre temporel plus que dans l'ordre spatial. Leur contemporanéité, fruit du hasard détermine leur destin. S'ils étaient nés trois décennies plus tôt ou plus tard, ils seraient différents. Autant dire que, philosophiquement, ils ne « seraient » pas.

Références

Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990 (1^{re} éd., 1928).

François Mentré, *Les générations sociales*, éd. Bossard, 1920.

Jose Ortega y Gasset, *El tema de postra tiempo* (Revista de Occidente), 1981 (1^{re} éd., 1923).

Jose Ortega y Gasset, *En torno a Galileo* (Revista de Occidente), 1959 (1^{re} éd., 1935).

Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.

Claudine Attias-Donfut, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? 1991.

De la génération au génie

Le terme « génération » vient directement du verbe latin *generare* (produire, matériellement ou intellectuellement) et du substantif *generatio* (la reproduction, la génération d'hommes), eux-mêmes dérivés du grec *gignomai* (naître, devenir), *gignosko* (connaître), *genos* (la famille, la race) et *genesis* (la cause, le principe, la source de vie). À partir de la racine verbale *generare*, il est alors amusant de bondir de mot en mot pour constater que *genialia* (le lit nuptial, la fécondité) engendre la *genialitas* (la joie, le plaisir de la fête, la gaieté), pour découvrir aussi que le génitif, dans les grammaires à déclinaison, exprime la dépendance ou l'appartenance à un groupe lexical, pour apprendre que *generosus* (généreux) signifie « de noble extraction » – un vin de grand cru étant un *vinum generosum* – et que le *genius* (génie) est ce dieu particulier à chaque personne veillant sur elle dès sa naissance. À ce propos, n'existerait-il pas des générations frappées d'un millésime particulièrement flatteur et qui auraient marqué profondément et durablement l'histoire, particulièrement aux plans littéraire, artistique, philosophique et scientifique ?

Il est permis de le croire. Ainsi, la génération 1680-1715 introduit le siècle des Lumières en ouvrant une « crise de la conscience européenne » autrement dit un réexamen rationaliste de toutes les positions idéologiques. C'est l'époque des Newton, Hyugens Bayle, Locke, Fontenelle, Leibniz, une génération qui se rallie à la méthode expérimentale en sciences, au déisme, au droit naturel, au progrès et qui revendique le bonheur sur terre. Deux siècles plus tard, au cours d'une même séquence d'une trentaine d'années, Vienne invente le monde moderne : Adolf Loos revisite l'architecture et Otto Wagner esquisse la ville de demain ; Freud publie *La science des rêves* (1901) alors que Klimt et Kokoschka peignent, chacun dans un style différent, un monde onirique et sensuel ; Mahler commence, en 1900, la composition de ses *Kindertotenlieder*, un an avant que Schönberg se fasse connaître grâce à ses *Gurrenlieder*. Entre ces deux moments forts de la pensée occidentale, on trouve la génération française de 1830. Là encore des génies, s'affirment dans une concomitance de dates qui ne saurait relever de la coïncidence. 1830, c'est l'année de la bataille d'Hernani, celle où Stendhal publie *Le Rouge et le Noir*, où l'on donne pour la première fois la *Symphonie fantastique* et où Auguste Comte commence ses *Cours de philosophie positive*. C'est entre 1830 et 1847 que Balzac écrit ses plus grands romans. En 1835, Michelet fait paraître son *Histoire de France*, un an après *On ne badine pas avec l'amour* de Musset, trois ans après *Stello* de Vigny...

À ces trois moments de l'histoire, ces « générations intellectuelles » entendirent « dépasser » celles qui les avaient précédées, quitte parfois à les renier par oubli de ce qu'elles leur devaient.

Références

Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération*, Paris, Le Seuil, 1998.

Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne*, Boivin, 1935 (rééd. Paris, Fayard, 1961).

Carl Schorske, *Vienne fin de siècle*, Paris, Le Seuil, 1983.

Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle, khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

Philippe Daveau, *L'âge romantique* (à paraître).

Histoire

104

L'historien est, par nature, un diviseur du temps, qu'il découpe en « époques », caractéristiques de ses mouvements ou qu'il le saisit dans sa « longue durée », suivant Fernand Braudel ; reste que le siècle a représenté de tout temps une division quasi « naturelle » du cours de l'histoire, mais il y eut un temps où la génération était à l'honneur. Elle s'est imposée au XIX^e siècle sous l'influence des criticistes qui voulaient isoler un « objet » susceptible de servir d'aune au mouvement de l'histoire. Ainsi, Auguste Comte, en liant le biologique et le social, veut établir que le rythme de renouvellement des générations donne la mesure du progrès. Quant à Antoine Augustin Cournot, cherchant un ordre caché derrière le chaos apparent de l'histoire, même s'il privilégie les séquences séculaires, il note qu'elles correspondent à trois générations interdépendantes. Mais compter par générations suppose de définir le point de départ et la durée d'une génération, deux données dont l'arbitraire est évident. Quoi qu'il en soit, les tentatives pour donner une cohérence à l'histoire en la divisant en périodes calquées sur la réalité biologique d'une génération n'ont guère montré leur pertinence. C'est aussi dire que la génération est une création sociale et non une nécessité biologique. Il est ainsi significatif que François Mentré qui a voulu reconstituer la suite des générations historiques de 1515 à 1920 procède, comme de nombreux auteurs, par sélection des hommes marquants, rapprochement ou opposition entre eux, regroupement selon leur date de naissance.

La méthode des générations a représenté une phase transitoire dans les débuts de la constitution de l'histoire en science sociale. On peut aussi la voir comme un effort de dépasser l'histoire événementielle en substituant aux divisions par le temps les divisions par les hommes, plus aptes à saisir le social. Il n'est pas indifférent en effet de se référer aux personnes plutôt qu'aux résultats de leurs actions. L'accent porté sur les événements tend à occulter les modes de vie, les manières d'être et de faire, tandis que l'intérêt porté aux individus ouvre à la compréhension de leur quotidienneté et de la société dans laquelle ils vivent. Mais il renvoie aussi aux chefs-d'œuvre, aux génies de l'art, de la philosophie, de la science et de la politique. Alors l'Histoire se

nimbe d'une aura spirituelle, comme toute prose chargée de sens baigne dans une aura poétique, comme toute image est symbole dès lors qu'elle rayonne. Il appartient à chaque génération de coordonner les faits, de les vivifier, parfois de les transfigurer en les pénétrant d'une signification.

Références

Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, tome IV (Schleicher Éd., 1^{re} éd., 1880 (La question des générations est le plus complètement traitée dans la leçon 51).

Antoine-augustin Cournot, *Œuvres complètes*, tome IV : « Considérations sur la marche des idées », Paris, Vrin, 1973 (1^{re} éd., 1872).

Jose Ortega y Gasset, *Historia como sistema y otros ensayos de filosofia*, 1^{re} éd., 1935 (rééd., Éditorial Biblioteca nueva, 2001).

Fernand Braudel, *Écrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1969.

Marc Bloch, *Apologie pour l'Histoire*, Paris, A. Colin, 1997.

Culte des ancêtres

Contrairement au « culte » des morts, celui des ancêtres n'est pas universel. Dans les sociétés qui le pratiquent (l'Afrique noire, la Chine, le Japon, le Vietnam, Madagascar, souvent appelée « l'île des ancêtres »), ce culte est autant, sinon plus, associé au monde transcendant qu'à des données éminemment terrestres, à des réalités sensibles et vécues : la famille et les liens affectifs, la vie, la mort et le deuil, la continuité des générations et la piété filiale.

Le statut d'ancêtre n'est accordé qu'aux défunts (le plus souvent des vieillards) dont la vie fut particulièrement exemplaire, à la suite d'un rituel qui, en général, comporte deux phases : l'âme du mort est d'abord purifiée avant que se déroule la cérémonie au cours de laquelle il passe à un stade supérieur de la vie pour y remplir des fonctions bien particulières. Parfaitement intégré au monde invisible, il est devenu un être nouveau, éternel et spirituel.

En fait, les ancêtres sont des gardiens sourcilleux qui veillent aux comportements de leurs descendants. Ils incarnent l'ordre cosmique et, suivant que les vivants de chair le respectent ou y contreviennent, ils distribuent récompenses ou punitions. De cette manière, ils fondent l'ordre social dont ils assurent également la reproduction. Ils garantissent la transmission des droits et des patrimoines et ils symbolisent la mémoire d'une famille, d'un clan, d'une tribu et contribuent à assurer le maintien des traditions.

Doués de pouvoirs surnaturels, les ancêtres sont régulièrement consultés au cours de cérémonies destinées à les honorer. On leur demande d'intercéder dans les affaires humaines, de favoriser une bonne récolte, de consolider la cohésion du groupe, d'éloigner les forces malfaisantes. Ces cérémonies qui se déroulent dans des lieux spécifiques (à Madagascar, au pied de pierres levées dont la taille diffère selon l'importance du défunt) resserrent les liens entre le monde des vivants et celui des morts. En effet, ces derniers servent de médiateurs entre les dieux et les humains et ont besoin des vivants pour continuer d'exister dans l'au-delà.

L'ancêtre peut avoir été une personne réelle liée au groupe par la filiation. Mais il peut aussi s'agir d'un être mythique, fondateur éponyme du clan ou de la tribu. Dans ce dernier cas, leur nature est transcendante. C'est le cas des animaux totémiques des Indiens d'Amérique du Nord, ou des héros humains qui acquièrent petit à petit une essence quasi divine comme la Grèce antique en fournit de nombreux exemples. Il est possible que le culte des morts découle de celui des ancêtres. Cependant, l'un et l'autre diffèrent : dans le monde chrétien, les morts sont certes honorés mais ils ne jouent aucun rôle dans les affaires terrestres. On ne peut donc pas considérer qu'ils bénéficient d'un véritable culte (contrairement à celui dont les saints peuvent faire l'objet) même quand des rituels affichent avec faste la dévotion dont ils sont l'objet, comme l'illustrent l'Égypte antique ou le Mexique actuel.

Références

Ferdinand Alquié, *Le désir d'éternité*, Paris, PUF, 1933.

Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1985 (1^{re} éd. 1975).

Mircéa Éliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard « folio », 1988 (1^{re} éd., 1963).

Maurice Bloch, *La violence du religieux*, Paris, Odile Jacob, 1997.

Louis-Vincent Thomas, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1975.

Louis-Vincent Thomas, *La mort en question. Traces de mort, mort des traces*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Pierre-Loïc Pacaud, *Un culte d'exhumation des morts à Madagascar : le famadihana. Anthropologie psychanalytique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Mémoire collective

La notion de mémoire collective d'abord explorée par Maurice Halbwachs a connu un regain d'intérêt il y a une trentaine d'années. En témoignent les recherches des historiens soucieux, tels Pierre Nora, de montrer la relativité de la connaissance du passé, prise dans le jeu des conflits d'interprétation. À cette époque, les bouleversements économiques, générateurs de mutations sociales profondes suscitent parallè-

lement des regards nostalgiques sur « un monde que nous avons perdu » et une large réflexion sur la transmission générationnelle.

La perspective historisante qui rapporte la mémoire collective à une région, à une classe sociale ou à la nation insiste assez souvent sur l'utilisation qui en est faite pour légitimer une action politique présente. Mais elle néglige en général les modalités de production de cette mémoire mises en évidence notamment par Maurice Halbwachs. Comme la mémoire familiale, la mémoire collective est un système de représentations communes. Elle est constituée d'éléments épars que rassemble et organise le travail du souvenir et de l'oubli. Chaque génération prend ainsi possession de son passé pour lui conférer du sens, se réapproprier l'histoire qui fonde en partie son identité et définit son présent.

Deux questions surgissent alors. D'une part, comment la diversité des souvenirs peut-elle fonder l'unicité de la mémoire collective? D'autre part et réciproquement, comment celle-ci peut-elle influencer sur les représentations individuelles? En partie parce que la mémoire collective s'inscrit dans des « objets » fédérateurs (fêtes commémoratives, monuments qui sont étymologiquement des lieux de mémoire). Ces « objets » emblématiques sont en fait, très précisément, des symboles qui, comme tels, gomme les différences entre les perceptions individuelles, homogénéisent les représentations et provoquent en même temps l'imaginaire personnel. La mémoire collective se situe donc au point de jonction de l'individuel et du collectif, du psychologique et du social.

Le temps social s'élabore continûment par le biais de l'opposition des générations successives, tout en assignant à ces générations le soin de le structurer en moments passés et présent, de choisir entre ce qui mérite d'être retenu et ce qui peut être oublié, d'incarner et de mémoriser des reconstructions permanentes. La mémoire collective assure ainsi la continuité du temps. À l'échelle d'une génération, elle couvre une durée que l'entendement est susceptible de concevoir et offre une échelle où peut s'exercer la conscience historique; elle présente une durée concrète où chacun se projette plus facilement que dans l'Histoire dont la longue durée, plus difficile à saisir, impose un rapport plus distancié.

Références

Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire* (postface de Gérard Namer), Paris, Albin Michel, 1994.

Maurice Halbwachs, *La mémoire collective* (avec la collaboration de Marie Jaisson), Paris, Albin Michel, 1997.

Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

Finley et al., *Mythe, mémoire et histoire : les usages du passé*, Paris, Flammarion, 1981.

Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000.

Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la FNSP, 1994.

Transmission

Les sociétés se reproduisent et se pérennisent par la formation des générations suivantes et donc par la transmission, ce qui est transmis étant en rapport avec ce qui a été hérité : patrimoine, mais aussi langage(s), religion, valeurs, savoirs. Et si le noyau de trois générations constitue une séquence minimale de base, il est donc bien évident que l'horizon temporel (rétrospectif et prospectif) du processus de transmission est infiniment plus vaste.

En 1784, Emmanuel Kant a émis l'idée d'un progrès social générationnel supposant l'acceptation, par chaque génération, de sacrifices au bénéfice de celles qui suivent : « Les générations antérieures semblent toujours consacrer toute leur peine à l'unique profit des générations ultérieures pour leur ménager une étape nouvelle, à partir de laquelle elles pourront élever plus haut l'édifice dont la nature a formé le dessein, de telle manière que les dernières générations seules auront le bonheur d'habiter l'édifice auquel a travaillé... une longue lignée de devanciers qui n'ont pas pu prendre, personnellement, part au bonheur préparé pour elles. » (1) L'hypothèse kantienne se vérifie sur le long terme. Ainsi, les progrès médicaux ont permis l'allongement de la vie, ceux du système éducatif une meilleure socialisation, ceux des arts et métiers une élévation du niveau de vie. Toutefois, une génération sociale donnée peut transmettre des bouleversements économiques destructurants, ou un traumatisme de guerre et, dans certaines familles, la pauvreté, l'ignorance, la maltraitance représentent l'essentiel de l'héritage.

La dynamique de la transmission intergénérationnelle – ascendante ou descendante – au cours de la vie adulte et sur le long terme est fortement articulée aux changements sociaux et à leur rythme. Et les micro-mécanismes de ces changements se produisent au niveau des interactions entre générations, celles-ci façonnant mutuellement leurs parcours de vie. L'idée de transmission est trop souvent associée à celle de succession, de prolongement temporel, sans idée de rétorsion. Or, la transmission intergénérationnelle implique sinon un contrat synallagmatique du moins un échange. Elle suppose une attitude active de la part des récepteurs, non seulement le désir de recevoir, mais aussi l'action d'appropriation de ce qui est reçu et nécessairement redé-

1 - E. Kant, « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique », in *Philosophie de l'histoire*, Paris, Denoël, 1947.

fini. Il ne peut exister de transmission inerte ni totale. De plus, alors que dans l'ordre des valeurs, on a surtout tendance à mettre l'accent sur la transmission descendante par le truchement de l'éducation, on peut observer, en retour, que les changements éthiques, l'évolution des comportements et des conceptions du monde sont introduits dans les familles par les jeunes générations, plus réceptives aux nouveaux modèles. Alors qu'en les adoptant, ils affirment leur identité et leur autonomie, ils engagent leurs aînés à modifier le regard qu'ils portent sur le réel.

Références

Claudine Attias-Donfut, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, 1991.

Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.

Nicole Lapierre, *Le silence de la mémoire*, Paris, Plon, 1989 (rééd. LGF, 2001).

Conscience de génération, adolescence et maturation

Toute personne a conscience d'appartenir à une génération, du fait même qu'elle est un sujet historique et qu'elle possède une conscience du temps. La conscience de génération émerge à l'adolescence, au moment où mûrit la personnalité, où l'individu montre plus d'intérêt à son environnement politique et social et s'éveille à de nouvelles formes d'engagement. Par nature plastique, elle se précise tout au long de l'existence. Elle est également liée à la redéfinition des rapports aux parents, caractérisée par la prise d'autonomie croissante de l'adolescent et à l'apparition des conflits, ouverts ou latents, avec les adultes. Ces conflits favorisent la différenciation et donc l'identification générationnelles. La faculté de se percevoir comme membre d'une génération permet mesurer, dans la succession des générations, la relativité de la trajectoire temporelle commune à sa propre génération.

L'acquisition de la conscience de génération procède du mécanisme de « décentration » qui, selon Piaget, fonde tout progrès de la connaissance. La différenciation générationnelle apparaît dans cette perspective comme une « décentration temporelle », une relation de réciprocité dans laquelle l'individu perçoit sa propre génération et ses rapports avec celles qui ont précédé. Passé et avenir, continuité et rupture sont alors saisis précisément dans le rapport intergénérationnel tandis que s'ouvre le temps où va s'accomplir son existence propre, à l'instar de ce qui s'est passé pour la génération antérieure.

L'interdépendance des générations matérialisent en quelque sorte le déroulement du temps. Tandis que les jeunes s'émancipent, les adultes prennent conscience de leur vieillissement. Cette situation est celle du milieu de la vie que, par analogie avec

l'adolescence, on peut appeler *maturescence*. Il s'agit d'un moment fort de la confrontation intergénérationnelle. C'est le moment où les jeunes se rallient à une génération montante dont les contours sont encore flous, les modes et les signes de reconnaissance qui s'arborescent alors étant insuffisants pour lui donner un contenu. Ce n'est pas dans sa propre génération que se situe la référence, mais dans l'autre, celle des parents par rapport à laquelle elle va se construire et progressivement s'émanciper. Le défi des jeunes conduit la génération antérieure à prendre conscience de son vieillissement et, de ce fait, à construire son identité. C'est donc en servant de repère à la nouvelle génération qu'elle peint une image d'elle-même mais ce qui la constitue appartient déjà au passé.

L'affirmation contre elle d'une nouvelle génération la définit tout en la reléguant. Là encore, la référence vient de l'autre. Les générations en présence se définissent mutuellement l'une par rapport à l'autre et au autres et non en soi. Les rapports entre générations sont donc l'histoire de fractures qui scandent la maturation et le vieillissement.

Références

Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.

Maryvonne Gagnalons-Nicolet, *La maturescence, les 40-65 ans, âges critiques*, Lausanne, Favre, 1989.

Solidarités entre générations

110

Les relations entre générations se sont profondément transformées dans la société moderne. L'individualisation croissante se manifeste par une plus grande autonomie des générations adultes, la norme de séparation résidentielle et d'indépendance financière s'imposant désormais entre elles. L'allongement de la durée moyenne de vie et la diminution du nombre d'enfants ont transformé la structure démographique de la parenté, qui s'étend aujourd'hui sur trois ou quatre générations. Cette nouvelle structure a donné naissance à la « génération pivot », qualifiée aussi de « génération sandwich », car elle se trouve confrontée à des obligations multiples, entre, d'un côté, des parents très âgés, et de l'autre, des enfants et des petits enfants. À l'heure de la grand-parentalité, elle consacre prioritairement ses efforts et son temps à ses enfants et petits-enfants.

Ces multiples évolutions ont fait craindre la fin des solidarités entre les générations. Ces craintes ne sont pas nouvelles : elles s'expriment de façon récurrente depuis la Révolution et accompagnent l'affaiblissement du pouvoir du père sur les enfants comme sur l'épouse. Mais dès les années 1960, diverses recherches ont montré la permanence des liens entre parents et enfants adultes, contredisant les prévisions catastrophistes sur la réduction de la famille moderne et ses conséquences.

L'enquête de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) sur trois générations, en 1992, a montré la grande fréquence des contacts entre elles et des échanges de toute nature, qu'ils concernent l'habitat, les services domestiques, les loisirs, les dons et prêts d'argent. La génération intermédiaire est la plus active dans ce circuit d'échanges, elle intervient massivement auprès des jeunes pour les aider dans leurs études, à trouver un emploi, un logement, pour garder leurs enfants... Elle leur apporte une aide financière substantielle et fréquente. Elle fournit aussi d'importantes aides domestiques aux parents âgés, à la mère le plus souvent, et plus rarement des aides financières ; c'est au contraire la génération aînée qui donne de l'argent aux enfants et aux petits enfants, tout en ne pouvant leur apporter que des services limités dans la vie domestique et sociale.

Ce tableau général de la solidarité familiale couvre de grandes inégalités. Inégalités entre les sexes tout d'abord, les femmes étant largement désignées pour s'occuper des autres, des enfants aux grands vieillards. Inégalités sociales ensuite, les familles les plus défavorisées ayant à la fois les besoins les plus urgents d'aide, non seulement économique, mais aussi sanitaires, et les plus faibles moyens pour aider.

La solidarité dans les familles est-elle aujourd'hui plus ou moins vivante qu'hier ? La diversité des formes familiales du passé interdit les extrapolations généralisantes et les visions idéalisées des solidarités d'autrefois. Les historiens ont montré l'existence de fortes tensions et de conflits, résultant de l'autorité absolue du père et de l'inégalité entre frères et sœurs. De plus, les risques d'intempéries, de récoltes insuffisantes, d'épidémies, faisaient régner un climat d'insécurité, avec pour tout recours la charité publique. Les abandons d'enfants se multipliaient pendant les périodes de disette. Dans ces conditions, l'intervention de l'État a répondu à une nécessité, elle a comblé un vide et a favorisé l'émergence de nouvelles formes de vie familiales et leur adaptation à l'évolution économique et sociale.

Aujourd'hui, les relations entre générations dans la famille sont profondément façonnées par la solidarité nationale, elle-même étant largement fondée sur la solidarité entre générations à travers les systèmes de retraite obligatoires, les systèmes d'éducation et les prestations sociales aux jeunes. Ces solidarités publiques nourrissent les solidarités familiales et parfois même les suscitent, dans les familles les plus démunies. Par exemple, l'amélioration des retraites a permis l'autonomie économique des personnes les plus âgées, dont la charge n'incombe plus désormais aux enfants (sauf pour une minorité) ; elles peuvent ainsi participer au circuit d'échanges dans la famille. En effet, les retraités sont nombreux à aider financièrement leurs descendants. L'épargne accumulée grâce aux retraites autorise les dons d'argent : nombreux sont les jeunes qui poursuivent leurs études en étant subventionnés à la fois par leurs parents et leurs grands parents. La solidarité familiale a pu jouer un rôle d'amortisseur de la crise économique, grâce à la solidarité publique qui l'était. Les

parents aident d'autant plus volontiers leurs enfants qu'ils ont la perspective de recevoir une retraite, dans le cadre d'un système organisé et financé collectivement. N'ayant pas à se préoccuper d'assurer leurs vieux jours, ils peuvent plus facilement concentrer leurs efforts sur la nouvelle génération. Ainsi se ressourcent le lien social, interpersonnel, alimenté par le système collectif de répartition et de redistribution.

Références

Léon Bourgeois, *Solidarité*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du septentrion, 1998 (1^{re} éd. 1912).

Martine Segalen, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1993 (1^{re} éd., 1981).

Claudine Attias-Donfut (sous la direction de), *Les solidarités entre générations, vieillesse, familles*, État, Paris, Nathan, 1995.

Louis Roussel, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 1989.

Agnès Pitrou, *Les solidarités familiales*, Toulouse, Privat, 1992.

Marie-Annick Barthe, *L'économie cachée*, Paris, Syros, 1988.

Danièle Debordeaux et Pierre Strobel (coordonné par), *Les solidarités familiales en question*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, droit et société, série sociologie, 2002.

Égalité et équité générationnelles

Ces notions renvoient en général à un principe de justice dans la redistribution des ressources collectives et à une interrogation actuelle : les changements démographiques et sociétaux en cours ne tendent-ils pas à rendre de plus en plus aléatoire une distribution équitable des richesses entre générations et à mettre en cause le contrat social qui fonde cette distribution ? En particulier, l'augmentation des dépenses sociales liées au vieillissement et qui pèsera de plus en plus sur les jeunes classes d'âge n'est-elle pas de nature à entraver l'emploi, à aggraver le chômage et la pauvreté des jeunes ? Ceux-ci ne risquent-ils pas de connaître une régression économique et sociale par rapport à leurs aînés, de se replier sur eux-mêmes et de rejeter la pression socio-fiscale ? En fait, ces questions sont idéologiquement connotées et posées par les contempteurs de la protection sociale collective et parallèlement partisans des mécanismes privés d'assurance. Le souci d'objectivité commande une approche moins polémique du problème.

L'enquête sur le budget des ménages réalisée par l'Insee en 2000 donne une image des transferts financiers ascendants et descendants tant publics (retraites, dépenses de santé destinées aux personnes âgées, dépenses d'éducation) que privés (héritages, aides ponctuelles, dons, revenus du patrimoine). Il en ressort que les transmissions économiques ascendantes (248 milliards d'euros dont 148 pour la retraite)

sont plus importantes que les descendantes (196 milliards dont 98 pour l'éducation). En dépit des prestations familiales, les transferts publics profitent plus largement aux vieilles générations qui bénéficient ainsi de leur contribution passée au système. Mais en retour, comme le montre l'étude tri-générationnelle déjà citée de la CNAV en 1992 et la Comptabilité nationale, les transmissions privées (y compris les services non marchands donc difficilement chiffrables) sont surtout destinées aux générations descendantes, enfants et petits-enfants.

Cela confirme une conclusion majeure qui se dégage des travaux portant sur les solidarités entre générations : grâce aux retraites, l'État-providence a favorisé l'émergence d'une nouvelle structure de solidarité familiale. Le lien social s'en trouve donc renforcé. Qui plus est, l'entraide familiale concerne en priorité, quelle que soit la génération, les individus les plus fragiles, tels les jeunes au chômage et les personnes âgées les plus démunies auxquelles on offre la cohabitation, des soins et des services. Cette allocation intrafamiliale des ressources tend à diminuer les inégalités de revenu et de niveau de vie entre les générations et à donner un contenu au concept d'équité.

Références

Les Cahiers de l'INED, « Âge, génération et contrat social » (sous la dir. de Jacques Véron, Sophie Pennec et Jacques Légaré), n° 153, 2004.

INSEE, *Enquête sur le budget des ménages*, 2000.

Conseil d'Orientation des Retraites : réunion du 7 novembre 2002 « Égalité de traitement entre générations » (www.cor-retraites.fr).

Louis Chauvel, *Le destin des générations*, Paris, PUF, 1998.

Retraite et Société (coordonné par Claudine Attias-Donfut), « Conflits de générations? », n° 35, janvier 2002.

Danièle Debordeaux et Pierre Strobel (coordonné par), *op. cité*.

Claudine ATTIAS-DONFUT et Philippe DAVEAU
 Direction des recherches sur le vieillissement,
 Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

